

> **Objet** : archives
> **Type document** : proposition d'intervention
d'archivage
> **Référence** : 2024 / 03 / NNG/MD
> **Date** : 05/05/2024

> **Pôle** : archives itinérantes et dématérialisation
> **Contact** : Nathalie N'GONIKA
Responsable de pôle
06 08 52 43 75 | nngonika@cdg38.fr
Marine DEVAUX
Archiviste référente de la collectivité
06 44 33 85 98 | mdevaux@cdg38.fr

PROPOSITION D'INTERVENTION D'ARCHIVAGE : COMMUNE DE NOYAREY

1 Contexte

La commune a fait appel au CDG38 pour le traitement de ses archives depuis 2018 et ce chaque année. Auparavant un classement avait été mis en place par la collectivité avec de nombreuses erreurs relevées (conservation de documents éliminables, intitulés incorrects ou incomplets, mauvaises cotations, boîtes couvertes d'inscriptions).

Des outils ont été mis en place lors des différentes interventions et il a été réalisé les actions suivantes : reprise d'une partie des archives cotées, éliminations réglementaires et annuelles, traitement d'une partie de l'arriéré, sensibilisation des agents, accompagnement et formation au versement, mise en place de procédures et outils, plan de classement bureautique.

En 2024, la commune a souhaité que tous les agents soient formés à l'archivage des documents de leurs bureaux. Une première étape a été consacrée à la mise en place de cahiers de gestion individuels et d'outils d'aide à l'archivage. Il est laissé aux agents un an pour préparer un premier bordereau de versement d'après les consignes qui ont été données. Les métrages linéaires restant à traiter à la fin de l'intervention n'ont pas été mesurés, car une partie des archives se trouve dans les bureaux des agents, mélangées à leurs dossiers en cours.

Ci-dessous et ci-contre une partie de l'arriéré de la maison des associations



2 Proposition d'intervention

Il est proposé une intervention d'une durée de 21 jours, dont 20 jours dans la collectivité et 1 jour au CDG 38, dont le contenu est décrit ci-dessous.

Journées d'intervention effectuées dans la collectivité (20 jours)

- Point sur les bordereaux de versements préparés par les agents formés lors de la première session, réponses aux questions, conseils
- Accompagnement et formation des deux agents absentes lors des formations
- Elaboration d'un cahier de gestion pour la Police municipale
- Formation des référentes archives au versement d'archives et aux éliminations annuelles
- Traitement d'une partie de l'arriéré
- Poursuite de la reprise des archives cotées (notamment urbanisme et série O)

Journée d'intervention effectuée au CDG 38 (1 jour)

- Finalisation des outils et documents
- Conseils, réponses aux questions
- Rédaction du rapport d'intervention
- Rédaction de la proposition d'intervention

Conditions nécessaires à la réalisation de l'intervention

- Disponibilité des agents et des référentes archives
- Mise en place d'un espace de travail approprié (Maison des associations et/ou salle du conseil)
- Mise à disposition des fournitures demandées dès le premier jour de l'intervention

Intervention de 21 jours pour la mise en œuvre de la proposition décrite ci-dessus.

	Tarifs unité	Nombre	Total
Journées d'intervention en collectivité	302,00 €	20	6 040,00 €
Forfait déplacement	30,00 €	20	600,00 €
Restauration *	20,00 €	20	400,00 €
Journées d'intervention au CDG 38	302,00 €	1	302,00 €
Total sans restauration :			6 942,00 €
Total avec restauration :			7 342,00 €

*Uniquement s'il n'y a pas de possibilité de restauration sur place

En l'état actuel du planning du pôle Archives itinérantes et dématérialisation, une intervention est possible à partir de 2025.

Cette proposition est établie le contenu d'intervention décrit ci-dessus. Elle est valable jusqu'au 31 juillet 2024.

Bon pour accord, le

Madame le Maire
de Noyarey